02

Édition
2025

Le magazine municipal de Camaret-sur-Mer

Kameled

LE MAG

04
ACTUALITÉS
L'action municipale

18
DOSSIER
Les grands projets d'aménagement

www.camaretsurmer.fr

Sommaire

Le mot du maire 3

04>16 ACTUALITÉS

L'ACTION MUNICIPALE :

Cadre de vie 4
Voiries & réseaux 6
Ports de plaisance & de pêche 8
Enfance & jeunesse 12
Vie associative & solidarité 14
Culture & patrimoine 16

18>24 DOSSIERS

LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT :

Agir pour la santé 19
Agir pour le sport 20
Offrir des locaux adaptés 22
Répondre aux besoins en logements 24

26>27 PROJETS

Réhabiliter la Pointe Rocamadour 26
Faire renaître la voile & la plongée 27

Libre expression 28
Kameled L'Agenda 30

Kameled LE MAG
N°02 - Printemps 2025

Directeur de la publication : Joseph Le Mérour
Rédaction et conception graphique :
Mairie de Camaret-sur-Mer
Impression : Cloître imprimeurs
Dépôt légal : Juin 2025
Tirage : 1 700 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)

Le mot du Maire

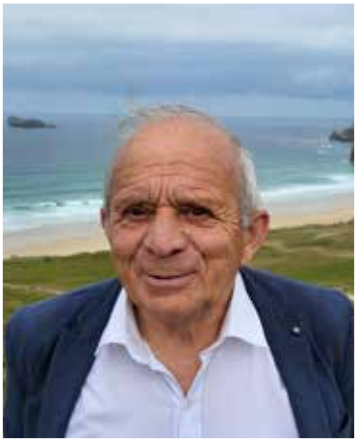

Joseph LE MÉROUR
Maire de Camaret-sur-Mer

Chères Camarétoises,
Chers Camarétois,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour la parution de ce nouveau numéro de Kameled Le Mag.

Comme vous le savez, la commune étoffe progressivement ses outils de communication. Un gros effort a été réalisé concernant la communication numérique : vous pouvez désormais suivre l'actualité municipale sur différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Intramuros), la newsletter Kam'lettre, ainsi que le site internet de la commune. Mais il est important de poursuivre le développement de la communication institutionnelle en version papier afin que l'ensemble d'entre vous puisse avoir accès à l'information municipale.

Nous avons eu l'occasion d'inaugurer la première édition complète de Kameled Le Mag au printemps 2022. Depuis, 2 numéros spéciaux dédiés à l'actualité de la santé sont parus. Il convenait désormais de sortir une nouvelle édition plus complète du magazine destinée à présenter en détails certaines des réalisations les plus marquantes et certains projets phares en cours.

Ce magazine se veut être le reflet de notre dynamisme, de nos projets, et de notre volonté de toujours mieux vous informer. Il a été conçu comme un véritable trait d'union entre la municipalité et chacun d'entre vous.

Au fil des pages, vous découvrirez l'actualité de notre commune mais également les initiatives de nos associations qui travaillent en lien étroit avec les services de la commune. Car c'est ensemble que nous façonnons notre territoire et que nous construisons notre avenir commun.

Je profite de l'occasion pour remercier l'équipe municipale en place qui a œuvré à la réalisation de ces projets ainsi bien sûr que les services municipaux administratifs et techniques, qui permettent de traduire ces volontés en acte. Je remercie également nos partenaires qui ont apporté leur soutien à certains de ces projets, en particulier le Département du Finistère, la Région Bretagne et l'État.

Nous avons la chance de résider au sein d'un cadre de vie exceptionnel chargé d'un passé qui l'est tout autant. Pour autant, Camaret doit rentrer pleinement dans cette troisième décennie du 21ème siècle. Il convient d'investir et de mobiliser nos différentes ressources pour répondre à cette ambition.

Très bonne lecture à toutes à et tous
Avec mes salutations les plus sincères

Cadre de vie

Améliorer le cadre de vie communal et le mieux vivre, des objectifs majeurs pour la municipalité. Accessibilité, végétalisation, accueil des saisonniers, sont des projets qui répondent à des besoins concrets.

Nouvelle passerelle à la Roselière

Nouveaux sanitaires au Veryac'h

Nouvel aménagement à la Roselière

Très attendus, les travaux d'aménagements de l'allée de la Roselière sont désormais terminés.

Une passerelle en bois, réalisée sur-mesure sécurise le passage des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. Les véhicules ne peuvent y circuler.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS et les services techniques.

Aménagement du Veryac'h

Plage prisée des locaux et touristes, plusieurs aménagements ont été réalisés au Veryac'h afin de sécuriser son accès et y ajouter des services.

Un cheminement sécurisé pour les piétons, réalisé par les services techniques, est accessible depuis 2024.

Depuis 2024, des toilettes publiques sont accessibles. Ce projet porté par la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne maritime et les communes a permis de réaliser des prototypes répondant au cahier des charges : bardage bois et toit en ardoise, validées par l'Architecte des Bâtiments de France.

Zoom sur... Les plages

Côté plages, divers aménagements sont été réalisés.

Les plages du Veryac'h et de Kerloc'h sont nouvellement équipées de sanitaires notamment pour les randonneurs. Faute de possibilité de raccordement en eau et d'assainissement, le module de Kerloc'h fonctionne en toilette sèche.

Sept panneaux informatifs vont être posés aux entrées des plages camarétoises. Ces panneaux permettent d'identifier les principaux sites de la ville et sensibiliser les publics (activités autorisées, dangers, gestion des déchets...). Ces panneaux comprendront un panneau d'affichages pour les arrêtés municipaux. Le coût total de l'opération s'élève à 11 000 €.

Des associations locales telles que Déferlantes ou Voiles de Camaret viennent prêter main-forte à la municipalité, en particulier pour des opérations de nettoyage.

Nouveaux visuels d'entrée de ville

En faisant appel à une graphiste pour les panneaux d'entré de ville, Camaret modernise son image et met en valeur son patrimoine et son cadre de vie.

Végétalisation du cimetière

La végétalisation du cimetière est actuellement entreprise par les agents communaux. Une première phase de test a été réalisée au printemps 2025 sur la partie haute de l'ancien cimetière. Cette dernière connait un franc succès auprès des Camaretois.

Une seconde phase sera effectuée à l'automne puis une troisième au printemps 2026 afin que l'ensemble du cimetière soit végétalisé courant 2026.

En parallèle, un cheminement piéton sera réalisé pour les colombariums jusqu'à présent difficile d'accès.

Coût des travaux : 40 000 €

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

De nouveaux équipements et un accueil des saisonniers

La tempête Ciaran en novembre 2023 a laissé de lourdes traces de son passage au camping du Lannic, notamment sur ses arbres. Un programme de plantation d'arbres est en cours afin de préserver l'aspect verdoyant du site, qui est un de ses atouts majeurs.

Aussi, une réfection globale des anciens sanitaires a été réalisée entre 2024 et 2025. Ces travaux comprennent un réaménagement complet des locaux, une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et un rafraîchissement général du site.

Des travaux réalisés de réfection globale de l'aire de camping-cars ont été entrepris depuis 2024 avec notamment la mise en place de bornes électriques individuelles,une nouvelle aire de vidange des eaux usées et d'approvisionnement en eau.

Pour sa seconde année d'activité, la maison des saisonniers propose depuis le mois d'avril une quinzaine de chambres à destination des salariés estivaux camaretois. Cette initiative municipale est assez unique dans l'ensemble de la région. Elle ambitionne de répondre à l'échelle de notre territoire à un besoin très souvent exprimé par nos commerçants qui peinent à recruter leurs saisonniers.

Nouveaux blocs sanitaires du camping du Lannic. Coût total des travaux : 360 000€TTC.

Aire de camping-cars, rue G. Ancey
Coût des travaux : 80 000€ TTC

Maison des saisonniers, rue du stade
Coût des travaux : 90 000€TTC

Les travaux portés par la commune ont permis une rénovation globale des chambres (remplacement des ouvertures, achat de mobilier) et la création d'espaces communs notamment une cuisine, un salon et une laverie.

Voiries & réseaux

Poursuivre et amplifier le travail de réhabilitation de notre voirie communale, des bâtiments communaux et de l'éclairage public, développer les circulations douces… Tels sont les objectifs que se fixe la municipalité afin de toujours mieux valoriser notre cadre de vie.

Opération de relampage

Le relamping, ou relampage, est une opération qui consiste à renouveler le parc d'éclairage avec des dispositifs moins énergivores.

Dans une optique de réduction des coûts et de respect de l'environnement, la municipalité va opérer une modernisation de ses éclairages publics.

D'ici la fin de l'année 2025, l'intégralité de l'éclairage public de la commune sera remplacé par des LEDs. Lancé en 2024 par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF), l'appel à projet baptisé « Intracting » se concrétise sur notre commune avec pour objectifs :

- Le remplacement d'environ 638 luminaires par des LEDs
- La rénovation de 26 armoires de commande
- La pose de 33 horloges connectables

Ce chantier, estimé à 600 000€, est financé par la commune et le Sdef via un emprunt à la Banque des territoires sur 10 ans.

Cette opération doit permettre de réaliser de fortes économies : - 58% en termes énergétiques et 28 000€ d'économies par an.

La fibre optique se déploie !

Aujourd'hui, avoir une connexion Internet performante est devenu indispensable. La Région Bretagne mène actuellement le déploiement de la Fibre sur le territoire régional *via* le Syndicat Mixte Mégalis, pilote du projet. Plusieurs entreprises ont été mandatées (Axians, Bouygues, etc.) afin de déployer le réseau de fibre à Camaret-sur-Mer. Depuis le mois d'avril 2025, certains camaretois peuvent se raccorder à la fibre. En effet, les travaux de construction et déploiement public de la fibre sont achevés. Dorénavant, place au raccordement privatif !

La commercialisation de la fibre est en cours. Les principaux fournisseurs d'accès à Internet démarchent en porte à porte. Vous pouvez également les contacter pour vérifier votre éligibilité et souscrire un nouveau contrat.

Quelques chiffres
7 armoires
3 000 prises privées

Assainissement

Pour rappel, entre 2020 et le 1er janvier 2024, date du transfert de compétence à la Communauté de communes, la commune a investi plus de 2 millions d'euros pour l'entretien de ses réseaux, ce qui a permis de lever l'arrêté l'interdiction des permis de construire imposé par le Préfet du Finistère. Il restait à mettre aux normes une station devenue obsolète.

Pour information, la nouvelle station d'épuration sera livrée d'ici la fin d'année 2025.

Zoom sur…

Chemin des Fougères

Suite à de nombreux désordres chez les riverains liés à des inondations successives, la commune a décidé de refaire intégralement le réseau d'eau pluviale du chemin des fougères. L'entreprise COLAS est intervenue au printemps pour une réfection générale du réseau pluviale et de la route.

Quelques chiffres

220 m linéaires
canalisations, avaloirs, caniveaux et drains

500 m² enrobé

79 000 € coût total

Gestion des eaux pluviales

La commune poursuit l'amélioration de son réseau d'eau pluviale avec notamment plusieurs chantiers réalisés ou en cours chemin des Fougères, rue de l'Armorique, chemin des Ormes, allée de la Roselière…
En parallèle des campagnes de curage des fossés, de nettoyage des avaloirs ; l'équipe technique est régulièrement sollicitée pour des hydrocurages de réseaux.

Focus sur le plan de voirie

Un budget conséquent alloué à la voirie

Depuis trois ans, la municipalité réserve un budget important dans la réfection, l'entretien et l'amélioration des axes routiers communaux.

Le début de mandat a été consacré à des travaux sous terrain de modernisation et de mise en conformité réglementaire des réseaux notamment les réseaux d'assainissement (secteurs : 4 vents, quais et Général Leclerc).

Ces derniers, peu visibles mais prioritaires, ont permis de lever l'arrêté préfectoral interdisant les permis de construire sur la commune. Ils ont également permis de réduire notre impact environnemental. Dans cette dynamique, la municipalité a décidé d'enfouir ses réseaux aériens, de prévoir la fibre pour ces secteurs et de renouveler son éclairage public.

À la suite de ses travaux majeurs, un marché public a été conclu avec l'entreprise COLAS. Depuis trois ans, en moyenne 350 000€ par an ont été dédiés aux travaux routiers.

Répartis sur l'ensemble de la commune, la municipalité s'attache à couvrir tous les quartiers y compris hors agglomération.

Ce chantier étant très conséquent, il est difficile de répondre de façon immédiate à toutes les sollicitations des camarétois.

Les grands axes majeurs des trois dernières années concernent :

• Les rues des 4 vents et du Général Leclerc, en lien avec le Département.

• La rue du Grouanoc'h, l'allée de la Roselière, la rue du château d'eau, les secteurs de Kerhos et de Toul ar Raniguet et l'agglomération de Kerloc'h.

En parallèle des chantiers, l'entretien des routes mobilise un budget important également avec notamment le curage des fossés, le dérasement des accotements, la signalétique (peinture routière et panneaux), les scellements bitumeux et le rebouchage des nids de poule. Au-delà du coût des travaux en régie, l'entreprise COLAS est intervenue en 2025 à hauteur de 50 000€ sur ce poste d'entretien courant.

Des axes routiers qui s'adaptent aux nouveaux usages

La commune poursuit l'aménagement de ses axes routiers afin de d'adapter ces derniers aux nouveaux usages de la route.

• Une expérimentation est en cours rue des 4 vents avec la mise en place d'une chaussée partagée dite chaucidou. Ce chaucidou permet de sécuriser les piétons et les cyclistes dans leurs déplacements.

• Des radars pédagogiques pour sensibiliser à la vitesse : durant les trois dernières années, quatre radars pédagogiques supplémentaires ont été installés sur l'ensemble de la commune portant le nombre à sept.

• Sécurisation du domaine public : la commune poursuit ses aménagements et l'achat d'équipements facilitant le vivre ensemble (coussin berlinois, miroirs de visibilité, signalétique routière...). Plusieurs secteurs sont concernés par ces aménagements : parking du Veryach, route de la ferme à Lambezen, accotement à Kerloc'h.

L'entretien des fossés en 2025

4km curage des fossés

9km dérasements

36 000€ montant total

Port de plaisance

UN PROGRAMME DE GRANDS INVESTISSEMENTS POUR LE PORT DE PLAISANCE

Si par le passé le port de Camaret résonnait pour ses usagers comme un port de pêche, il s'est adapté aux réalités économiques et s'est ouvert à la plaisance. De par son positionnement stratégique, le port attire non seulement des plaisanciers à l'année mais aussi de nombreux visiteurs de nationalités étrangères en haute saison.

Aujourd'hui les escales estivales constituent la moitié du chiffre d'affaires du port. Cette transition s'est faite sans perdre l'identité propre à Camaret qui rend la ville si attrayante pour les touristes et les locaux.

Toutefois pour réussir ce virage et accueillir dans les meilleures conditions possibles les plaisanciers de nombreux investissements sont encore à réaliser afin d'améliorer les infrastructures et services portuaires existants. Le port pourra ainsi se positionner comme un véritable acteur de son territoire. L'objectif étant de saisir toutes les opportunités pour dynamiser la commune et attirer des nouvelles activités qui profitent à tous.

Cette exigence est d'autant plus importante que le port a été fortement impacté par la tempête Ciaran en novembre 2023. Cette tempête à elle seule a rendu nécessaire des investissements de grande ampleur qui mobilisent fortement, mais nécessairement, les finances du port.

Afin de sécuriser ses installations et offrir un meilleur service aux plaisanciers, la municipalité agit sur le plan d'eau avec notamment un renouvellement pluriannuel des pontons, cateways, et la surveillance ainsi que le remplacement des chaines de mouillages.

Ces investissements se traduisent par des montants nécessaires mais fortement impactant pour le budget du port :

- Interventions de plongeurs spécialisés tous les ans, pour contrôler mouillages et pontons : coût annuel de 60 000 €
- Commandes de chaines réalisées avec une moyenne d'environ 20 000 € par an
- Renouvellement annuel de pontons de l'ordre de 150 000 € correspondant à une centaine de mètres linéaires de pontons, une trentaine de cateway (entre 4 et 6m), 10 bornes électriques.

- Renouvellement de certaines passerelles
- Réfection du pérré, quai Téphany, très largement impacté par la tempête Ciaran
- Remplacement des sanitaires provisoires du Vauban par la construction d'un bâtiment neuf qui permettra de loger également une nouvelle capitainerie
- Rénovation du ponton lourd très endommagé suite aux aléas climatiques récents
- Remplacement du système de pompage de la criée
- Lancement de l'opération « Port Propre »

Pour faire face à ces besoins financiers, la commune a décidé d'emprunter 800 000 € ce qui permettra de parachever les investissements les plus importants rapidement.

Réfection du perré

Les travaux de réfection du perré et de l'ensemble des quais ont été financés par l'État et la municipalité.

Les différents travaux (rejointement, etc.) sont actuellement réalisés par la SPAC. Le rétroplanning envisagé est le suivant :

- Perré, quai Téphany : finalisation des travaux à la mi-juin
- Quais Toudouze, Vauban et Styvel : les travaux seront entrepris à partir de septembre.

Côté budget, ce sont 224 000€ qui ont été alloué via la Préfecture pour ces travaux, le reste étant à la charge de la commune.

Nouveaux sanitaires au Vauban

Un investissement nécessaire : la construction de nouveaux sanitaires au Vauban est devenue impérative face au succès des escales au port. Les sanitaires installés à la pointe sous forme d'algécos n'avaient qu'une vocation transitoire et ne sauraient remplacer un bâtiment neuf dévolu aux nombreux plaisanciers. Un marché public sera lancé au printemps 2025 de sorte à retenir une équipe de maîtrise d'œuvre pour la construction de ce chantier dans l'enceinte du bâtiment PMM.

Retrouver plus d'informations sur cette question en page 26.

Quelques chiffres de fréquentation

13280 nuitées de bateaux visiteurs au port sur la période d'avril à septembre 2024

5530 bateaux accueillis sur la période d'avril à septembre 2024

50.40% du chiffre d'affaires des taxes d'amarrages réalisés par les visiteurs

Un chiffre d'affaires de **646815 €** en 2024 pour les taxes d'amarrages

Zoom sur... La Digue nord

Un rapport commandé par la commune a montré qu'il n'y avait pas de péril immédiat sur l'édifice mais qu'il convenait de traiter diverses pathologies afin d'éviter une dégradation potentiellement grave de l'ouvrage. Le montant des travaux estimés s'élève à 2,6 M€ HT. Ces travaux ne pourront être lancés qu'en mobilisant des ressources financières sur plusieurs exercices comptables. Des fonds européens seront à rechercher

Nouvelle barge en construction, livrée prochainement

Port de pêche

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE PORT DE PÊCHE

Pour aider les agents portuaires dans la réalisation de leurs missions, plusieurs achats structurants ont été réalisés cette année :

- Une barge de travail pour le service manutention permettant ainsi de charger du matériel technique, de lever des charges lourdes et surtout de préserver le semi rigide inadapté pour ces taches ;
- Une nouvelle remorque hydraulique servant aux manœuvres entre le grutage et le calage sur terre plein ;
- Depuis cette année, les agents portuaires nettoient les cales de mise à l'eau avec une brosse mécanique installée sur une ancienne tondeuse. Cet équipement financé par le département permet de réduire l'usage de produits anti-algues.

DES INVESTISSEMENTS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA PÊCHE

- Inadaptée et devenue dangereuses, la machine à glace est remplacée en 2025 par une nouvelle plus fonctionnelle, plus efficace et plus économe en énergie. L'ancienne sera démantelée après la saison 2025 ;
- Courant de l'été, une nouvelle grue de déchargement sera installée en face de la criée facilitant ainsi le travail des pêcheurs. Cet équipement donné par la CCI de Quimper permettra de remplacer la grue actuelle hors de fonction pour des raisons de sécurité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Quelques nouveaux acteurs sur le quai Tephany

Lionel DURAND
Entretien des bateaux

Juliette COGAND
Nouvelle charpentière marine au sein du chantier Koad Kam.

« Voile en Presqu'île » par Bruno VAN DENSE
Organisation de stages et balades en mer notamment pour les personnes en difficulté.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR DE NOUVEAUX ENJEUX

La modernisation du port de Camaret implique un investissement financier et une implication particulièrement forte des services. Un renfort saisonnier a été acté depuis 2024 pour faire face à l'affluence des estivants et une nouvelle équipe a été mise en place suite au départ de l'ancien chef de port. Il a été décidé d'attribuer les responsabilités à deux nouveaux chefs de port qui ont pour mission de travailler en étroite concertation entre eux, ainsi qu'avec les autres services municipaux.

Un nouveau binôme pour gérer le port

Paul MERER, responsable plaisance, Oswaldo SEMILLY, responsable technique de la criée. Si un partage des responsabilités a été opéré, les deux nouveaux chefs de port ont vocation à travailler de concert et à suivre ensemble les grands projets du port ainsi que le management des équipes.

Paroles de saisonniers

Lou, Guido & Manon

C'est une belle opportunité pour nous, jeunes camaretois, de pouvoir s'impliquer dans la vie du port grâce à ces contrats longs saisonniers. Nous revenons depuis 2 ou 3 ans pour certains.

Nos journées alternent entre des temps sur l'eau où nous accueillons les bateaux, prenons leurs amarres, les aidons dans leurs manœuvres de port pas toujours évidentes...et des moments d'accueil en capitainerie où ils viennent payer et nous raconter leurs aventures maritimes ! Il y en a qui arrivent de loin, faire escale pour la nuit, d'autres qui viennent juste boire un coup, et certains qui ne pensaient pas rester sont encore là, des années après, charmés par cette pointe du bout du monde !

Une nouvelle signalétique est mise en place pour le port de Camaret

Enfance & jeunesse

De nombreux projets émergent côté enfance-jeunesse.
Le groupe scolaire Louise Michel poursuit ses projets liés à l'éducation à l'environnement à travers l'Aire Marine Éducative, à la citoyenneté à travers des actions en faveur d'associations locales et aux arts avec la découverte de différents courants artistiques picturaux.
Le service enfance-jeunesse poursuit ses actions pour favoriser le lien entre les générations et le vivre-ensemble.

Centre de loisirs : des actions tous azimuts

En 2024, un nouveau centre de loisirs a été inauguré, avenue du Général Leclerc. Pour dynamiser le lieu, les enfants peuvent toujours compter sur les animateurs et animatrices qui établissent un programme thématique à chaque vacances.

L'un des piliers du projet pédagogique du centre étant le partage et la solidarité, ce dernier tisse constamment des liens avec autres structures du territoire (EHPAD, Relais Petite Enfance, etc.). Le partenariat avec le REP a favorisé l'élaboration d'un spectacle de marionnettes « Petit Panda », mise en place par l'atelier « théâtre jeunes » dans le cadre des Semaines de la Petite Enfance, en mars 2025.

Restauration scolaire

Depuis 2018, la loi EGAlim fixe des objectifs à la restauration collective pour permettre une transition alimentaire de qualité et durable. Dans le cadre de la mise en place de cette loi, cinq mesures, permettent de guider les services de restauration collective dans leurs orientations et choix.

- Des approvisionnements plus durables et de qualité
- Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire
- Une diversification des sources de protéines
- La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques
- L'information des convives

La mise en place de cette loi a impulsé, au sein de la commission enfance-jeunesse, une réflexion sur la qualité des produits servis et la proximité des producteurs.

À compter de la rentrée 2025/2026, la restauration scolaire passe en circuits courts/régionaux, c'est-à-dire limitant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Les repas servis seront toujours préparés sur place par notre équipe de restauration. Ce nouveau fonctionnement sera à l'essai durant une année. L'équipe de restauration obtiendra ainsi une plus grande marge de manœuvre, dans la composition des menus tout en respectant la législation.

Pauses méridiennes : toujours actifs !

Le service enfance-jeunesse propose aux écoliers accueillis au restaurant scolaire différentes activités sur le temps de pause méridien : théâtre, tournois sportifs, danses, etc.

Nouveau jeu à destination de l'école Louise Michel

AIRE MARINE ÉDUCATIVE
Un terrain de jeu et d'apprentissage idéal pour les écoliers

L'Aire Martine Éducative est portée par l'équipe pédagogique depuis 2023. Créée par l'Office Français de la Biodiversité, l'Aire Marine Éducative à Camaret-sur-Mer se situe sur la plage du Corréjou.
Le principe de cette aire est simple : apprendre et sensibiliser sur le terrain. L'AME a en effet un double objectif pour les écoliers :

• PÉDAGOGIQUE
L'équipe enseignante utilise cette zone comme support pédagogique au quotidien. Et la ressource est inépuisable car elle permet d'aborder tous les aspects de la mer et du littoral (métiers de la pêche, histoire, biologie, mathématiques, etc.) de manière concrète. Des acteurs incontournables de la biodiversité et de la préservation du littoral sont également associés à cette partie comme le Parc Naturel Marin d'Iroise ou la Maison des Minéraux.

• ÉCO-CITOYEN
Gérée de manière participative par les élèves, elle est un terrain de jeu et d'émerveillement pour les élèves et un support d'étude ludique et accessible pour les professeurs.

Maison des Jeunes : vers un nouvel équipement

Cet équipement géré par l'animateur Gurvan Calvez, permet aux jeunes de 11 à 17 ans d'accéder à un large panel d'activités sportives, culturelles, solidaires toute l'année.

La Maison des Jeunes, c'est aussi une porte ouverte sur son territoire et ses équipements. En effet, de nombreuses actions sont réalisées conjointement avec d'autres structures et partenaires (ALSH, ULAMIR, Lanvo Jeunes, The Roof, etc.).

Depuis plusieurs années, les jeunes camarétois se réunissent à la maison des jeunes, rue du stade.

Malgré la situation privilégiée de ce bâtiment, ce dernier est devenu obsolète. Sa réhabilitation engendrerait des frais particulièrement conséquents compte tenu de la surface du bâtiment et de l'ampleur des travaux. En outre, l'équipement du foyer est particulièrement vétuste. Il ne correspond plus aux standards modernes d'un foyer des jeunes.

Il a donc été proposé aux jeunes de réfléchir à un nouvel équipement qui leur serait entièrement dédié. Ils sont aujourd'hui associés étroitement à la préparation des plans et au choix des équipements. Le local qui leur a été proposé est situé rue Saint-Pol-Roux en face de l'ancien collège du Lannic. Les jeunes bénéficieront d'une entrée privative rue Saint-Pol-Roux afin de préserver leur indépendance. D'une superficie de 180 m², le local est en cours de réhabilitation et permettra d'accueillir les jeunes dans de bien meilleures conditions sanitaires. Il sera également plus moderne et plus adapté aux loisirs des jeunes. L'aménagement et la végétalisation de la cour d'école permettra de leur aménager également un espace dédié.

Les travaux débutent dès ce printemps pour une livraison de la nouvelle maison des jeunes dans le courant de l'année 2026.

Nouvelle association

En 2024, une junior association, nommée AJCAM, a été créée par et pour les jeunes camarétois avec le soutien de la Maison des Jeunes.

Douze jeunes sont aux commandes pour impulser des projets de toute nature (nettoyage de voiture, vente, etc.) afin de financer leurs actions de loisirs, achat de matériel spécifique, etc.

Vie associative & solidarité

Une commune doit s'appuyer sur un tissu associatif fort pour rayonner et offrir à ses habitants une vie locale animée toute l'année. Camaret-sur-Mer a la chance de pouvoir s'appuyer sur une cinquantaine d'associations qui œuvrent dans tous les domaines. Il convient dès lors de leur apporter un soutien municipal dans leurs actions.
Il n'est pas possible de recenser de manière exhaustive l'ensemble des actions portées par les associations. Ci-dessous, un coup de projecteur sur quelques opérations et événements associatifs majeurs.

ENVOR AN DOUR

L'APE LOUISE MICHEL

Envor an Dour

L'association s'attache depuis 2021 à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine vernaculaire matériel et immatériel de la commune, notamment les lavoirs et fontaines.

En 2024, l'association a mis en lumière la pierre du conseil. Elle organise régulièrement des expositions, visites-baladées et conférences thématiques, qui rencontrent un franc succès.

Au-delà de sa participation à des actions (entretien, de défrichage, etc.) avec les services techniques l'association poursuit son projet d'écomusée dans la Maison de buée.

L'APE Louise Michel

L'association des parents d'élèves de l'école Louise Michel active régulièrement ses forces-vives pour proposer aux enfants et parents des activités ludiques et des événements festifs, le tout permettant de financer les sorties pédagogiques de l'école.

L'incontournable kermesse, le vide-école, le carnaval, la boom d'Halloween ou le marché de Noël avec sa patinoire synthétique.

La banque alimentaire

La Banque alimentaire reçoit tous les 15 jours environ 100 personnes. L'organisme participe activement à la vie communale. La commune met à disposition un véhicule adapté et du personnel pour le retrait des marchandises. Le bureau de Quimper distribue des produits en provenance d'Europe, d'achats dans des industries alimentaires ou des ramasses. La collecte nationale locale complète les réserves pour l'année.

La Banque alimentaire est un lieu d'accueil convivial, d'échanges, qui permet un accompagnement social en lien direct avec le CCAS, le CDAS, France Services, France Travail et les différentes associations de soutien.

Voiles de Camaret

Née en 2019, Voiles de Camaret partage avec le plus grand nombre sa passion de la voile traditionnelle et de son patrimoine maritime local. Elle organise son événement phare « Voiles de Camaret » tous les deux ans et participe à des nombreuses actions annuelles qui valorisent notre belle cité maritime (nettoyage, initiation à la godille, repas conviviaux, accueil de bateaux traditionnels, etc.)
Elle compte actuellement 65 bateaux dont 45 bateaux traditionnels et 140 adhérents tous impliqués dans les différentes commissions.

Déferlantes

Créée en 1999, Déferlantes est une association fédératrice bien connue des camarétois et presqu'iliens. Autonome financièrement, elle organise chaque année de nombreux événements (marchés artisanaux, nettoyage des plages, diner-spectacle, festival des cannes, chasse à l'œuf, concerts, etc.) afin récolter des fonds pour des associations à vocation social et solidaire (SNSM, Restos du Cœur Téléthon, etc.)..

SNSM

La SNSM est une association incontournable et très active sur l'ensemble du territoire finistérien.
Elle compte une cinquantaine de bénévoles. Nous souhaitons la bienvenue à son nouveau président Roland FARGNIER et saluons l'investissement de Claire ABALAIN pendant ces 8 années passées à la tête de l'association.

SNSM

Du nouveau dans le milieu associatif !

REPAIR SHOP

Un repair shop est un lieu où tout le monde peut venir faire réparer un objet, quel qu'il soit, et dans la mesure du possible. Il à pour objectif de contrer l'obsolescence programmée, aider les personnes ayant peu de moyens, favoriser la réparation plutôt que le rachat, et limiter la pollution de notre environnement.

L'association prendra place sous le préau de la cour de l'ancien collège.

PÉGASUS

L'association Pégasus a pour objectif de fédérer tous les publics autour de la navigation traditionnelle, la préservation du patrimoine maritime et faire découvrir la mer.

Le Pégasus, réplique de 2008 d'un cotre pilote de 17 mètres, est arrivé au port en juin 2025.

Culture & patrimoine

Cité artistique et patrimoniale, le service culturel municipal met tout en œuvre pour répondre aux objectifs du projet culturel 2022-2026. La culture au-delà de son aspect événementiel est un véritable atout pour la commune. Soutenir les associations, développer des actions culturelles, créer une programmation estivale, valoriser le patrimoine vernaculaire et la cité d'artistes ne sont que quelques exemples de projets en cours de déploiement.

Un nouvel élan pour l'événementiel

Depuis 2023, une nouvelle coordination au sein de la mairie permet de mieux accompagner les événements, qu'ils soient portées par des associations ou des services municipaux.

Une programmation culturelle estivale a également été mise en place en 2024 : les « *Jeudis d'en face* ». Avec une ligne artistique fédératrice et conviviale, cette programmation fait la part belle à la musique et de temps à autres, à d'autres disciplines.

Cette année, quatre concerts auront lieu à la Criée et sur le Quai Toudouze.

Des actions d'Éducation Artistiques et Culturelles pour tous

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et d'autres publics à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, la rencontre avec des artistes et une pratique artistique ou culturelle.

À Camaret-sur-Mer, l'EAC se sont des actions culturelles à l'école bien entendu. Mais elles s'étendent également à l'EHPAD. En septembre 2024, le projet BLEU VERTIGE porté par la Cie Lucioles et la Pangée a chaleureusement été accueilli par les camarétois. Les écoliers, le centre de loisirs et l'EHPAD ont bénéficié de différents ateliers adaptées, en lien avec le spectacle - danse, création de cartes marines, etc.

L'ambition municipale est de pérenniser l'accueil d'artistes lors de résidences de création ou bien d'actions culturelles. Une nouvelle résidence de création s'est tenue avec le Füt Füt Collectif, pour un spectacle sur voilier, « *La Grande Virée* » en mai 2025.

Une cité d'artistes valorisée

Depuis 2023, des axes de développement ont été actés avec la cité d'artistes afin de valoriser et de la faire rayonner plus largement.

• Amélioration la visibilité de la cité d'artistes

Cette amélioration est envisagée sous plusieurs aspects : l'amélioration de la signalétique communale réalisée en 2024-2025, la communication print et web, ainsi que le développement des relations avec le presse spécialisée. En 2024, un Instameet - un rassemblement d'Instagrameurs le temps d'une journée de découverte avec l'objectif de partager leurs clichés sur les réseaux sociaux - a été organisé par le service culture afin de valoriser entre autre, la cité d'artistes.

• Un soutien municipal accru

Cette année, le service culturel et la cité d'artistes se sont associés pour la création d'une exposition gratuite avec comme thématique « *Autres regards sur la Tour Vauban* » qui se tiendra jusqu'au 30 septembre sur le Sillon.

© Lenja-photo, collage de la cité d'artistes

TOUR VAUBAN

En avant toute vers le ludique !

La Tour dorée vous ouvre ses portes cette année jusqu'au 02 novembre. Comme les années précédentes, elle est accessible tous les jours (sauf le mardi) en avril, mai, septembre et octobre, de 14h à 17h.

Nouveauté cette année : vous pouvez dorénavant aussi venir la visiter le matin, entre 10h et midi. En juin, juillet et août, nous vous accueillons de 10h à 18h en continu. Elle sera de nouveau ouverte pendant les vacances de Noël 2025.

Différentes animations sont prévues cette saison avec un renforcement de l'offre ludique :

- Des visites nocturnes à la lanterne, des visites baladées de la Tour Vauban au fort du Gouin tous les lundis en juillet/août.
- Des visites guidées sont proposées tous les jours en juillet/août (sauf lundi et mercredi).
- La levée du pont-levis tous les mercredis en juillet/août à 16h
- Plusieurs visites-spectacles en juillet, août et septembre avec la compagnie Elektrobus Théâtre qui vous feront voyager dans le temps.
- Pour les plus jeunes, de 6 à 12 ans, des ateliers jeux et découverte historique sont proposés tous les mercredis matin en été.
- Dernière nouveauté ludique, cette fois-ci en boutique : « Le secret de la Tour dorée ». Un jeu d'énigmes grandeur nature, pour les petits et les grands, pour mener l'enquête et débusquer l'espion de la Tour !

Aussi, pour compléter les informations historiques déjà présentes dans la Tour :

- Une nouvelle scénographie sur l'artillerie dans le corps de garde

- Une conférence de Monsieur Patrick Jadé, de l'association 1846, dans la première quinzaine d'août, sur la défense du goulet de Brest.

Fortif'insolites, 2024,Cie Elektrobus Théâtre

Soirée jeux au centre de loisirs

BIBLIOTHÈQUE

Une diversification des offres pour toucher de nouveaux publics

La bibliothèque Saint-Pol-Roux est l'une des agora culturelle et sociale de Camaret-sur-Mer. Forte de plus de 450 fidèles abonnés, la bibliothèque a entamé en 2024, une diversification de son offre afin de tendre vers de nouveaux publics.

• Planter la graine de la biodiversité

Une grainothèque est désormais à disposition du public, gratuitement, qu'il soit abonné ou non.

• Des livres...et des jeux !

Depuis octobre 2024, il est désormais possible pour tout abonné d'emprunter des jeux de société. Le rayon en plein développement propose déjà une offre diversifiée pour tous les âges. Cette armoire joliment ornée, est le fruit d'une collaboration entre la bibliothèque et un adhérent camarétois passionné de botanique, Stéphane Triquenaux. Des nombreuses graines - ornementales, potagères, aromatiques, d'origines camarétoises vous permettront d'embellir votre jardin, d'étoffer votre potager tout en favorisant la biodiversité et la pollinisation.

• Une ouverture sur le numérique

La bibliothèque départementale propose aux adhérents des bibliothèques/médiathèques du réseau départemental de bénéficier gratuitement de l'accès à un choix de ressources numériques thématiques avec l'offre SYREN.

Pour y accéder, il suffit d'en faire la demande sur le site de la Bibliothèque du Finistère et d'être abonné à une médiathèque partenaire.

L'offre en ligne SYREN proposent des contenus dans différents domaines : décryptage de l'actualité, sciences, cours en ligne, musique, vidéo à la demande, patrimoine, etc.

Un circuit dédié... à Saint-Pol-Roux

En association avec la Société des Amis de Saint-Pol-Roux, les éditions Rougerie, Notre Presqu'île et Marcel Burel, le service culture travaille à la mise en œuvre d'un circuit patrimonial et littéraire, dédié au Magnifique, le poète Saint-Pol-Roux. Ce parcours se fera à l'aide de panneaux et des QR Codes renvoyant vers des archives et textes inédits.

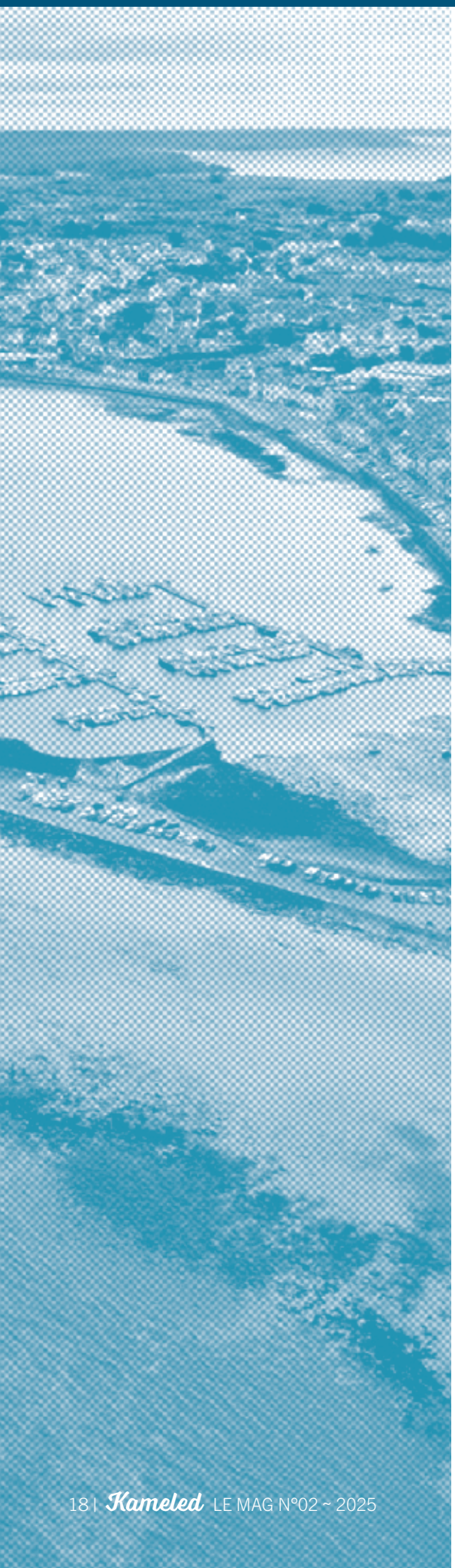

Les grands projets d'aménagement

1 Agir pour la santé
2 Agir pour le sport
3 Offrir des locaux adaptés
4 Répondre aux besoins en logements

Une stratégie d'investissements pluriannuels doublée du renfort de la régie municipale

Face aux contraintes budgétaires, il a été nécessaire d'établir une stratégie d'investissement pluriannuelle. L'investissement envers les équipements particulièrement structurants pour le territoire a été privilégié.

A ce titre, 4 axes ont été jugés prioritaires par la municipalité : agir pour la santé, agir pour le sport, investir pour le logement, et offrir des bâtiments publics adaptés et rénovés pour tous.

Ces actions s'inscrivent dans la durée et ne peuvent se réaliser sur un seul exercice budgétaire. Elles mobilisent également fortement les ressources municipales. La commune travaille constamment à la recherche de nouvelles sources de financement en lien avec le Département, la Région et l'État.

L'investissement des services techniques municipaux est également à souligner. En effet, dans ce contexte de contraintes budgétaires, face à la hausse des matériaux, et à la difficulté de trouver des entreprises qui répondent aux marchés publics, la régie municipale est grandement mobilisée sur chacun de ces dossiers afin de contenir les coûts et de tenir des délais contraints.

L'équipe des services techniques municipaux

1. Agir pour la santé

Après l'installation de deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes d'une ostéopathe et d'une psychologue, la municipalité de Camaret-sur-Mer poursuit son action de développement des soins de santé pour la population camarétoise. L'urgence résidait depuis 2024 dans la nécessité de se doter d'un ou d'une dentiste. Grâce aux efforts consentis, nous sommes parvenus à permettre l'installation d'une chirurgien-dentiste à Camaret-sur-Mer. Celle-ci a pris possession depuis février dernier d'un cabinet dentaire entièrement construit par les services municipaux au sein de l'ancien collège.

L'équipe du cabinet dentaire autour du Dr RIBAS

La construction d'un nouveau cabinet dentaire

Depuis février 2025, l'offre de santé à Camaret est étendue avec l'installation d'une chirurgien-dentiste omnipraticienne, exerçant également en chirurgie orale, implantologie et parodontologie. Elle assure une prise en charge globale des patients, couvrant leurs besoins en soins bucco-dentaires et leur suivi.

L'installation se fait en deux temps : un cabinet provisoire est accessible depuis février 2025 au sein de l'ancien collège du Lannic. Compte tenu de l'urgence, ces locaux ont été entièrement construits par l'équipe technique municipale en considération des plans communiqués par un architecte spécialisé.

En début d'année 2026, le docteur Ribas exercera dans ses locaux définitifs au sein de l'ancien centre de loisirs, rue Saint-Pol-Roux ce qui permettra à d'autres professionnels de santé de s'installer dans de parfaites conditions au sein des locaux construits dans l'enceinte de l'ancien collège.

Les services techniques municipaux demeureront quant à eux grandement mobilisés et œuvreront de concert avec des entreprises à l'aménagement des futurs locaux en cabinet dentaire de sorte à permettre l'ouverture du cabinet définitif au premier semestre 2026.

Zoom sur...
L'extension de la maison médicale et l'arrivée d'un nouveau médecin

Désormais réunis sous la coupe des docteurs Robin et Dumont, plusieurs professionnels de santé ont fait part de leur désir de rédiger un projet de santé pour le territoire.

Il est à noter que le Dr Nathalie Schultz rejoint le cabinet médical des 4 vents ; elle suivra de nouveaux patients à partir de mi-septembre.

L'attractivité du cabinet médical des 4 vents est susceptible d'attirer encore de nouveaux professionnels de santé. En tout état de cause, cette attractivité justifie un agrandissement des surfaces dédiées au cabinet médical des 4 vents vers les locaux mitoyens situés au-dessus de la SNSM. L'année 2025 sera consacrée à la définition précise du projet, aux demandes de subventions et à la réalisation des plans. Une extension de la maison médicale actuelle pourrait donc être effective pour l'été 2026.

2. Agir pour le sport

Des sites qui permettent la pratique des sports pour toutes et tous. Voici l'exigence que s'est fixée la municipalité.
La commune a dû faire face à un double constat : certains de nos équipements sont devenus vétustes et impraticables ; dans le même temps, le territoire communal souffre d'une absence d'équipement répondant aux pratiques modernes attendues par les habitants. Le défi que s'est lancé la municipalité consiste à tenter de répondre progressivement à ce double constat en réhabilitant ses équipements et en offrant une nouvelle offre de sports plus contemporaine, tels le terrain de pumptrack et l'installation d'un mur et de blocs d'escalade (voir ci-après).

Tennis couvert

La toiture du court de tennis couvert a été entièrement refaite au printemps 2025 ce qui rendra de nouveau possible la pratique du tennis au sein du bâtiment. On espère vous compter nombreux à investir la salle et pourquoi pas à vous fédérer en association. La gestion du site est actuellement à l'étude.

Pumptrack

Inaugurée en 2024, le pumptrack est un équipement sportif novateur réalisé par les entreprises MyTracks et COLAS.

Composé de deux pistes fermées, de 60 et 80 mètres, cette piste universelle intègre bosses, virages et bols permettent la pratique de différents sports de glisse (skate, BMX, trottinette, roller, etc.). Le revêtement, en enrobé, peut aussi être utilisé par les piétons ou les personnes en rééducation en quête de renforcement musculaire doux et d'activité sportive sécurisée.

La municipalité souhaite rappeler que le port du casque et de protections est obligatoire.

Terrain de foot

La commune œuvre à la remise en état des terrains de foot notamment des pare ballons et des mains courantes dégradés par les tempêtes successives et l'usure des années.

L'entreprise Jardin&Service est mandataire de ce marché pour un montant de 61 000€ comprenant le changement complet de la main courante du terrain principal, le remplacement des pare ballons dégradés et le changement de la clôture du mini golf.

Salle omnisports : les travaux de ravalement des façades extérieures sont finalisés

Nouveau sol du terrain de sport

Un équipement sportif complet en cours de réhabilitation

Les travaux de rénovation de la salle de sport sont déjà largement entamés.

Cet équipement structurant était devenu inaccessible pour des raisons de sécurité. En effet, le revêtement de sol défectueux contraignait les habitants à se rendre à Crozon pour pratiquer leur sport. Il existe cependant sur le territoire communal une demande pour la pratique de sports de loisirs tels que le badminton, le volley, le basket-ball…, qui justifie que la salle omnisports redevienne praticable dans de bonnes conditions.

L'opération de réhabilitation de la salle de sports vise les objectifs suivants :

• Réfection des enduits extérieurs de la salle de sport et nouvelle peinture pour la salle de gymnastique (réalisés au printemps 2025) ;

• Réfection complète du sol du terrain de sport et traçage des lignes de jeux à la peinture (mai 2025) ;

• Changement de certains équipements sportifs (paniers de basket, poteaux de volley et buts de handball) ;

• Amélioration énergétique par la réduction de nos consommations d'électricité (passage en LEDs) et d'eau ;

• Mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite : création d'une rampe extérieure, aménagement des WC, douches et vestiaires, aménagement d'une place de parking aux normes PMR ;

• Redynamiser la pratique sportive en proposant d'autres activités telle que l'escalade.

Un projet structurant pour redynamiser cette salle : l'escalade en salle

Notre commune a la chance de disposer d'un des plus beaux sites d'escalade en extérieur : les falaises de Pen Hir. De rayonnement national, ce site attire de nombreux clubs de toute la France.

Une solution de replis en salle pour cette pratique exigeante au niveau des conditions météorologique serait un atout indéniable pour la presqu'île tant pour les touristes que les grimpeurs locaux qui à ce jour doivent se rendre à Brest ou Quimper.

Le projet consiste en la création d'un mur d'escalade au sein de la salle omnisports ainsi que la création d'une salle de blocs. Ce projet répond à plusieurs objectifs :

• Créer une dynamique de grimpeurs de la presqu'île : cela passera par la création d'une association animatrice du site

• Accueillir les touristes grimpeurs et les garder sur le territoire en cas de mauvais temps (moins de déplacement / consommation et économie locales)

• Mutualiser un équipement communal : pratique polyvalente du sport dans une même salle

• Proposer une salle pour l'escalade scolaire en lien avec les écoles et notamment les collèges de la Presqu'île.

L'escalade indoor

Il sera bientôt possible de pratiquer l'escalade tant en intérieur qu'en extérieur à Camaret-sur-Mer.

Le projet comprendra un mur à cordes ainsi qu'une salle de bloc adaptés à tous les niveaux. L'équipement devrait être livré à la fin de l'année 2025.

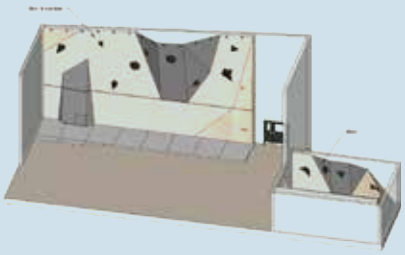

Nouvelle asso !

LES GRIMPEURS DE PEN-HIR

Créée en 2024 et composée d'une trentaine d'adhérents, l'association porte avec la municipalité le projet de création d'un mur d'escalade dans la salle omnisports. Ils organisent également des initiations à l'escalade en extérieur.

3. Offrir des locaux adaptés

Pôle associatif & autres équipements publics

Réhabilitation du collège : une nouvelle maison des associations

Le collège du Lannic est un bâtiment emblématique de la commune qui nécessitait une vaste opération de réhabilitation. Après avoir accueilli de nombreux élèves, il accueille aujourd'hui un grand nombre d'acteurs associatifs, la cantine scolaire et le centre de loisirs. Il devenait urgent de mettre aux normes le bâtiment et d'assurer sa pérennité.

Les travaux de rénovation de l'ancien collège du Lannic ont débuté en mai 2025. L'ensemble des marchés a été notifié pour un montant global de 900 000 € HT et plusieurs demandes de subventions ont été accordées par divers financeurs notamment Fonds Vert, D.S.I.L, Région Bretagne. Les travaux devraient être réalisés de mai 2025 à la fin du premier semestre 2026.

Le projet communal intègre un regroupement et une optimisation des surfaces pour l'ensemble des utilisateurs.

Cette rénovation répond à plusieurs objectifs :

• Pérennité de l'ouvrage : des travaux de reprise de l'étanchéité de toiture ainsi que des infiltrations en façade sont à réaliser afin de stopper la dégradation du bâtiment.

• Dépollution du site avec un désamiantage complet du bâtiment

• Amélioration énergétique : la rénovation permettra de réduire drastiquement nos consommations, à savoir moins 50% par rapport aux consommations moyennes annuelles des cinq dernières années.

• Réduction de l'empreinte carbone avec un passage du fioul au bois granulés.

• Mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite (ascenseur et équipements aux normes)

• Réorganisation fonctionnelle et optimisation des espaces en vue d'une mutualisation des salles à destination des associations locales.

De plus, un projet de végétalisation de la cour de l'école Louise Michel est en réflexion pour 2026.

Mise en accessibilité des bâtiments communaux

En début de mandat, la commune s'était engagée auprès de l'État à honorer l'agenda d'accessibilité. Les exigences de l'État imposait une mise aux normes des bâtiments publics à compter de 2015.

Depuis le début du mandat, un certain nombre de chantiers ont été menés à terme. Il convenait dès lors de poursuivre notre engagement sur l'année 2025.

En 2025, les travaux réalisés ont concerné les sites de la chapelle Saint-Julien, l'église Saint-Rémi, la salle omnisports, l'école maternelle... Seul l'ancien collège sera traité dans le programme de rénovation globale 2025/2026 qui devrait commencer très prochainement.

À la fin du mandat, la commune aura rempli l'ensemble de ses obligations en matière d'accessibilité des bâtiments publics.

Réfection des toitures : des travaux indispensables

Plusieurs toitures de bâtiments municipaux ont été refaites en 2024 et 2025, notamment, la maison médicale des 4 vents et la SNSM, la salle de tennis couvert ou encore les WC du Veryac'h.

D'autres travaux sont en cours de réalisation, en particulier la toiture des services techniques, qui intégrera des panneaux translucides pour la luminosité, la toiture de la maison de buée et la toiture du chantier Koad Kamm à la criée.

L'ensemble de ces travaux de réfection des toitures s'élève à 365 000 € TTC.

À cela s'ajoute la nécessaire réfection de la toiture de la Tour Vauban très endommagée par le passage de la tempête Ciaran.

4. Répondre aux besoins en logements

En début de mandat, la commune a beaucoup investi en matière d'assainissement (rénovation des réseaux et projet de construction d'un clarificateur) ce qui a permis de lever l'arrêté préfectoral de mise en demeure interdisant les nouveaux permis de construire. Un premier lotissement communal, le lotissement des Bruyères, a vu le jour en 2022. Les différents lots ont été attribués à des primo-accédants. Un second lotissement est en cours d'élaboration. Le permis d'aménager sera déposé d'ici la fin de l'année 2025. Ce second projet devrait également permettre l'établissement d'un collectif en lien avec Finistère Habitat.

LA FISCALITÉ AU SERVICE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Pour rappel, depuis la suppression en 2020 de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les différentes taxes communales sont désormais :

La taxe foncière sur les propriété non bâties (TFPNB) dont le taux a été maintenu à 43,92% depuis 2021 puis baissé de 6,63% par la commune en 2023 afin de compenser l'augmentation des valeurs locatives cadastrales de 7,1% décidée par l'État. Le taux est donc de 41% depuis 2024.

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dont le taux a été maintenu à 36,20% depuis 2021 puis baissé de 6,63% par la commune en 2023 afin de compenser l'augmentation des valeurs locatives cadastrales de 7,1% décidée par l'État ; Le taux est donc de 33,80%.

· La taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) dont le taux a été maintenu à 15% depuis 2021 puis baissé de 6,63% par la commune en 2023 afin de passer à 14%. Il a à cette occasion été décidé de majorer de 60% la part communale de la cotisation de THRS.

En 2025, afin de ne pas impacter les revenus des camarétoises et des camarétois, il a été décidé de maintenir les différents taux d'imposition applicables en 2024. Au final, les impôts locaux n'auront donc pas augmenté depuis 2021, à l'exception de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le produit de cette majoration a permis à la fois d'absorber la baisse des taux des différentes taxes précitées et d'envisager certaines acquisitions de parcelles pouvant faire l'objet d'urbanisation.

RETOUR SUR...

Le lotissement des Bruyères

Entre 2023 et 2025, la municipalité a œuvré à la création d'un petit lotissement communal destiné aux jeunes : une initiative visant à faciliter l'accès au logement pour cette tranche de la population souvent confrontée à des difficultés d'intégration sur le marché immobilier.

Permettre l'acquisition de terrains viabilisé à des coûts maîtrisés et accessibles permettra de fidéliser notre jeunesse et d'encourager leur installation dans notre belle commune.

Une opération similaire d'une plus grande capacité, devrait voir le jour début 2026 au-dessus du nouveau cimetière (cf. page ci-après).

Zoom sur...

Le Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H)

En lien avec la Communauté de Communes, Camaret a proposé une modification du PLUi avec l'ouverture de certaines zones à l'urbanisation, classées jusqu'alors 2AU. Le projet de modification a reçu un avis négatif de la part du commissaire enquêteur. Un nouveau projet moins ambitieux a donc été déposé. Un certain nombre de zones ont été identifiées et seront proposées à l'ouverture.

L'enjeu bien entendu est double :

- Favoriser l'installation de jeunes camarétois dans le cadre d'un programme de construction de résidences principales accessibles financièrement.
- Développer l'économie du territoire, en attirant de nouveaux acteurs

Cette ouverture à l'urbanisation est particulièrement stratégique pour la commune qui ne dispose pas de réserves foncières et conditionne la possibilité de lancer certaines opérations de lotissements communaux. La réponse de la commission d'enquête devrait intervenir à la rentrée de septembre, ce qui devrait autoriser une application du nouveau PLUiH à l'automne 2025.

Projet de lotissement de Kerhos

Le projet de lotissement Finistère habitat a connu un certain nombre de rebondissements.

En effet, les bailleurs sociaux connaissent aujourd'hui de très grandes difficultés financières : augmentation des coûts de la construction et de rénovation, hausse des taux d'intérêt compte tenu de l'indexation de leurs prêts sur le taux du livret A, etc... Afin de pérenniser le projet envisagé, la commune a dans un premier temps consenti un gros effort en décidant de céder à l'euro symbolique l'ensemble des parcelles concernées. Mais malgré cet effort conséquent, l'équilibre financier n'était toujours pas atteint.

Il a donc été proposé de revoir l'ensemble du projet initial et de proposer désormais au bailleur social un lot dédié au sein du périmètre initialement envisagé (macro-lot) afin que l'opération puisse être menée à bien. C'est donc désormais sur une parcelle plus réduite d'environ 1 200m2 que le bailleur social construira son projet de collectif de 12 lots. La commune portera quant à elle un nouveau lotissement de 18 nouveaux lots à bâtir sur le reste des parcelles.

Le permis d'aménager sera déposé à l'automne 2025 pour une livraison prévisionnelle fin 2026.

En tout état de cause, l'ensemble des lots sera réservé à des résidences principales.

Réhabiliter la Pointe Rocamadour

Une tempête qui laisse encore des traces

Suite à la tempête Ciaran, certains bâtiments emblématiques situés sur la pointe Rocamadour ont été sérieusement endommagés. Afin de garantir la sécurité des nombreux visiteurs, la municipalité a été contrainte de démolir l'ancien chantier PERON et de démanteler la toiture amiantée de l'ancien atelier de mécanique marine PMM.

Pour autant, des projets sont à l'oeuvre sur ce site en lien avec les ABF. Une plaque commémorative retraçant l'histoire de l'ancien chantier PERON sera édifiée de sorte à maintenir la mémoire du site. Il est également prévu de reconstruire le bâtiment PMM en préservant l'architecture originelle.

Ce projet ambitieux ne peut être conduit que sur plusieurs exercices budgétaires ; il sera donc nécessairement édifié en plusieurs phases.

Un programme de réhabilitation à venir

La première étape répondra à la nécessité de se doter de nouveaux sanitaires et d'une nouvelle capitainerie pour le port du Vauban.

En effet, les sanitaires provisoires installés en 2024 n'ont jamais été pensés comme une solution pérenne. Leur installation devait simplement compenser la fermeture devenue nécessaires des sanitaires situés en sous-sol qui étaient devenus obsolètes depuis un moment.

Cette première phase de travaux se réalisera dans la première aile (la plus récente) du bâtiment PMM. Les marchés seront lancés dans le courant de l'année 2025 pour une livraison espérée au printemps 2027. Cette partie des travaux sera financée par le budget annexe du port grace à l'emprunt souscrit cette année.

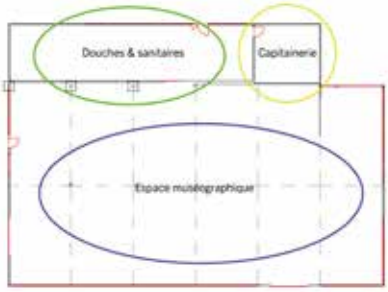

Compte tenu de la localisation du site, en proximité immédiate de la Tour Vauban, les travaux entrepris lors de cette première étape de construction devront nécessairement s'inscrire dans un projet plus global de réhabilitation du bâtiment. Il sera donc demandé à l'architecte qui sera missionné dans le cadre des travaux sur la première aile dédiée aux sanitaires/capitainerie de penser un projet dans les deux autres ailes de l'ancien bâtiment PMM.

Dans ce cadre, les propositions des candidats devront a minima intégrer un espace d'exposition pour le positionnement du futur musée du patrimoine maritime de Camaret ainsi que d'autres espaces dont l'usage sera déterminé par la suite. La réalisation de ces derniers travaux sera en effet laissée à l'appréciation des futures équipes municipales en place qui devront se prononcer sur les plans qui auront été fournis par l'architecte sélectionné afin de pérenniser le projet.

Faire renaître la voile & la plongée

Le club Léo Lagrange a fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire qui n'est toujours pas à ce jour terminée.

Cette situation a empêché toute reprise d'activité sur site sous quelque forme que ce soit. Pour rappel, la commune a également été dans l'obligation de rembourser l'emprunt souscrit par le club pour un montant de 353 000€

Pour autant, l'équipe en place a choisi de solder cette dette dès 2025 afin de ne pas pénaliser les futures équipes municipales qui s'installeront au printemps 2026.

La commune n'a pas attendu la fin de la procédure de liquidation judiciaire pour travailler à une relance des activités voile et plongée.

La question de la propriété des locaux a été définitivement soldée, et depuis le 1er janvier 2025 la commune est redevenue propriétaire de l'ensemble des bâtiments qui faisait l'objet d'AOT (autorisation d'occupation temporaire du domaine public).

Restait en suspens la question du devenir du matériel. Afin de se laisser les meilleures chances d'une reprise d'activité, la commune a fait en début d'année 2025 une offre de rachat de l'ensemble du matériel auprès du liquidateur judiciaire, offre qui vient d'être acceptée.

Il devient dès lors possible d'envisager une reprise concrète des activités. Pendant la phase de liquidation, différents scénarios ont été et continuent d'être envisagés, mais dès lors que la commune est également propriétaire du matériel qu'il conviendra de remettre en état, il devient possible d'envisager une reprise plus concrètes des activités nautiques et de plongée pour la saison 2026.

L'ensemble des modalités de gestion continue d'être étudié. En tout état de cause, sauf dans l'hypothèse d'une reprise en régie, les repreneurs devront répondre à un cahier des charges municipal dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Liste « Cap Camaret »

La municipalité s'était engagée à rendre compte de son action ; ce 2e numéro du magazine paraît 3 ans après le 1er numéro, dénotant une fois de plus une communication très insuffisante auprès des Camarétois ; nous redemandons beaucoup plus de transparence dans la réflexion puis dans l'action ; certains dossiers se voient (assainissement…), d'autres pas (dossier de la maison de la santé…)

En ce qui concerne le dossier médical, nous nous étions réjouis des décisions prises conformes à nos souhaits, plus de 2ans après des tâtonnements répétés ayant amené Camaret dans une situation critique ; les nouveaux médecins sont désormais installés dans la mairie annexe, une nouvelle dentiste est arrivée dans un cabinet proposé par la mairie ; et la mairie a toujours le projet d'une maison de santé pluri-professionnelle, mais les camarétois n'ont aucune information sur le sujet … la commune a-t-elle les moyens financiers de se payer une telle maison? Quel est le projet retenu?

En ce qui concerne les dossiers liés au développement économique, il ne se passe plus rien depuis 2023, et la commission en charge a disparu … Que fait la municipalité en la matière?? Et aussi pour développer l'attractivité de Camaret?

La municipalité recrute des cabinets externes pour des études stériles ; ainsi les scenarii d'aménagement proposés pour Camaret en début de mandat et la consultation de la population n'ont débouché sur … rien? Du moins, aucune restitution, aucune communication … une fois de plus …

Numéros utiles

En cas d'urgence

URGENCES MÉDICALES.....112
POMPIERS 18
SAMU.....15
GENDARMERIE 17
PHARMACIE DE GARDE 32 37
CROSS CORSEN 196

Infos utiles

MAIRIE DE CAMARET-SUR-MER
Place d'Estienne d'Orves - 02 98 27 94 22

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
9h > 12h - 13h30 > 16h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SAINT-POL-ROUX
Rue de la Victoire - 02 98 27 86 28

Horaires d'ouverture
Mardi, mercredi et jeudi :
9h30 > 12h - 16h > 18h
Samedi matin : 9h30 > 12h

CINÉMA LE ROCAMADOUR
4 bis Rue du Roz - 09 66 98 00 21
cinesduboutdumonde.fr

GROUPE SCOLAIRE LOUISE MICHEL
Rue du Général Leclerc - 02 98 27 91 86

PHARMACIE 02 98 27 90 78

DÉCHÈTERIE DE NAVARROU 02 98 27 95 28

SPA 07 85 03 60 74

ASSISTANTE SOCIALE 02 98 27 10 26
(sur rendez-vous au centre médico-social de Crozon)

GARDERIE MUNICIPALE 02 98 27 91 48

ALSH 02 98 81 45 18

MAISON DES JEUNES 09 67 56 82 90

RESTAURATION SCOLAIRE 06 88 08 33 82

CDAS DE CROZON 02 98 27 10 26

CLIC PRESQU'ILE DE CROZON AULNE MARITIME 02 98 16 67 05

ASTREINTES COMMUNALES
(semaine et weekend) 06 86 25 18 02

Santé

MEDECINS
Dr HAU MIOW FAH et Dr DORVAL 02 98 27 91 35
Sur rdv du lundi au samedi
Dr ROBIN et Dr DUMONT 02 98 86 72 96
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
Samedi matin 8h - 12h
Les week-ends et jours fériés, pour connaître le médecin de garde de la Presqu'île, faites le 15

CHIRURGIEN-DENTISTE 02 98 27 81 83
Dr Francisca RIBAS

PHARMACIE 02 98 27 90 78

CABINETS INFIRMIERS
MENTEC/QUINARD/CASCELLA-PALUD/PETIT
02 98 27 98 30
06 68 63 98 30
F. CAPRIOLI/Vanessa GHODBANE 02 98 73 17 84
06 77 54 01 36

PSYCHOLOGUE : VAIREAUX C. 06 46 44 20 74

OSTÉOPATHE D.O : KERLIDOU G. 02 98 27 88 83
06 07 87 71 19

OSTÉOPATHE D.O.F : THOMAS N. 06 09 98 69 40

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES :
QUEMENEUR P-Y. et MARC E. 02 98 27 91 49
BAPST L./DESSEVRES C. 02 98 73 80 64

KINESIOLOGUE : ABALIN C. 06 60 96 66 50

Événements à venir

Retrouvez l'agenda complet des événements et suivez l'actualité de la commune sur l'application mobile IntraMuros.

JUIN

VISITE-BALADÉE DE LA TOUR VAUBAN AU FORT DU GOUIN
Samedi 28 juin à 10h30
Lieu : Tour Vauban
Organisé par la municipalité
Renseignements : 02 98 27 91 12

11ÈME PARDON DES MOTARDS
Dimanche 29 juin
Lieu : Le Sillon

JUILLET

FÊTE NATIONALE
Dimanche 13 Juillet
Retraite aux flambeaux et bagad, feux d'artifice et bal des pompiers.
Lieu : Quais
Organisé par la municipalité.

BAL DES POMPIERS
Dimanche 13 juillet
Lieu : Place Charles de Gaulle
Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Camaret

NATIONAL MUSCADETS
Du 10 au 14 juillet
Lieu : Le port
Organisé par l'association APM Muscadets

SPECTACLES ÉQUESTRES
19 et 20 juillet
Lieu : Le Sillon
Organisé par l'association Les Cavaliers de Pen Hir

CONCERT HORS LES MURS
Mercredi 30 juillet à 20h
Lieu : Chapelle Rocamadour
Organisé par le Festival du Bout du Monde

MARCHÉ ARTISANAL
Dimanche 20 juillet de 9h à 18h
Lieu : Quai Toudouze et place Charles de Gaulle
Organisé par l'association Déferlantes

AOÛT

FANFARE DU FESTIVAL DU BOUT DU MONDE
Dimanche 3 août
Lieu : Quais

VIDE-GRENIER
Dimanche 3 août
Lieu : Autour de la salle Saint-Ives
Organisé par l'association Familiale

RASSEMBLEMENT DE VIEUX GRÉEMENTS
Dimanche 9 août
Lieu : Quais
Organisé par Voiles de Camaret

FÊTE DE LA STATION LOCALE SNSM
Dimanche 10 août
Lieu : Quai Téphany
La chaloupe Roñvad embarque gratuitement les spectateurs lors de la fête du sauvetage à Camaret.

DON DU SANG
Lundi 11 et mardi 12 août
Salle Saint-Ives

MARCHÉ ARTISANAL
Dimanche 17 août de 9h à 18h
Lieu : Quai Toudouze et place Charles de Gaulle
Organisé par l'association Déferlantes

FESTIVAL PRESKIL EN MUSIQUES
Dimanche 20 juillet
Lieu : La Criée
Organisé par l'association Kameled ar son

SEPTEMBRE

FÊTE FORAINE
Du 5 au 7 septembre
Lieu : Place Charles de Gaulle et quais
Dimanche 4 septembre : Bagad
Organisée par la municipalité

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS
Samedi 6 septembre en matinée
Lieu : Salle Saint-Ives

PARDON DE CAMARET & BÉNÉDICTION DE LA MER
Dimanche 7 septembre
Lieu : Pointe Rocamadour

SALON DE LA PHOTOGRAPHIE ANIMALIÈRE
Samedi 13 et dimanche 14 octobre
Lieu : Salle Saint-Ives
Organisé par l'association les Amis des Piafs

JOURNÉES DU PATRIMOINE
20 et 21 septembre

MARCHÉ ARTISANAL
Samedi 20 septembre
Lieu : Quai Toudouze
Organisé par l'association Déferlantes

OCTOBRE

FÊTE DE LA SCIENCE
Samedi 7 octobre
Lieu : Salle Saint-Ives

RÉUNION DES ASSOCIATIONS
Samedi 25 octobre
Lieu : Salle Saint-Ives
Organisée par la municipalité

DÎNER-SPECTACLE
Samedi 22 novembre à partir de 19h30
Lieu : Salle Saint-Ives
Organisé par Déferlantes

NOVEMBRE

DÎNER-SPECTACLE
Samedi 22 novembre à 19h30
Lieu : Salle Saint-Ives
Organisé par Déferlantes

Expositions

AUTRES REGARDS SUR LA TOUR VAUBAN
Du 1er mai au 20 septembre
Lieu : Sillon
Entrée gratuite

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE PHILIPPE SAUDREAU
Du 6 au 21 septembre
En semaine, tous les après-midis de 13h30 à 18h
Les weekends de 9h à12h et de 13h30 à 18h.
Vernissage le 6 septembre à 17h au Sillon.
Gratuit

Marchés

HEBDOMADAIRES
Tous les mardis de 9h30 à 13h
Septembre > juin :
Place Charles de Gaulle
Juin > septembre :
Place d'Estienne d'Orves

ARTISANAUX & NOCTURNES
Du 11 juillet au 22 août
Tous les vendredis soirs
de 17h à 22h
Quai Toudouze

À découvrir tout l'été

LES JEUDIS D'EN FACE

21 juillet à 20h30 : Cycloblaster
31 juillet à 20h30 : Harisson Swing
07 août à 20h30 : les Ramoneurs de Menhirs
21 août à 20h30 : Lune

Lieu : Quai Téphany ou quai Toudouze
Buvette, restauration, jeux en bois sur place dès 19h
Organisés par la municipalité

Suivez l'actualité
de la commune
Et sur IntraMuros
Camaret sur Mer